



**COMMISSION SOUS-RÉGIONALE DES PÊCHES**  
**SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION**

## **SECRETARIAT PERMANENT**

### **RAPPORT DE LA TREIZIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES**

**Hôtel des Almadies**  
**Dakar, République du Sénégal, les 8 et 9 juin 2012**

# Rapport de la Treizième Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSRP

## OUVERTURE DE LA SESSION

1. La Treizième Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP) a eu lieu à Dakar, République du Sénégal, les 8 et 9 Juin 2012. Tous les Etats membres ont été représentés à cette Session. Y ont également pris part les membres du Corps diplomatique et les Partenaires technique et financier de la CSRP. La liste des participants figure en *Annexe 1* au présent rapport.
2. L'allocation de bienvenue (*Annexe 2*) a été prononcée par Son Excellence Monsieur Pape DIOUF, Ministre de la Pêche et des Affaires Maritimes de la République du Sénégal.

Dans son allocution, Son Excellence Monsieur Pape DIOUF, Ministre de la Pêche et des Affaires Maritimes, a exprimé, au nom du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL, du Premier Ministre du Gouvernement et du Peuple sénégalais, le plaisir et la fierté qu'ils éprouvent d'abriter la 13<sup>ème</sup> Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSRP. Il a remercié les Etats membres de la CSRP de l'intérêt qu'ils portent à l'harmonisation des politiques et des stratégies de pêche de la sous-région. Il a également remercié les Partenaires technique et financier pour leur appui constant à la CSRP.

Il a, par ailleurs, rappelé que la sous-région dispose de ressources halieutiques abondantes. Conscients de la nécessité de conserver ces ressources, les Etats membres ont adopté le 14 Juillet 1993 à Praia en République du Cap-Vert un instrument juridique sous-régional de régulation des conditions d'accès dans les eaux sous leur juridiction nationale dénommé «*Convention relative à la Détermination des Conditions d'Accès et d'Exploitation des ressources halieutiques au large des côtes des Etats membres de la CSRP*». Cet instrument s'est révélé, au fil du temps, dépassé, compte tenu de l'évolution rapide du secteur de la pêche. Il a conclu que la présente Session de la Conférence des Ministres est importante car elle permet de définir au sein de l'espace de la CSRP, des règles consensuelles d'accès aux pêcheries de la sous-région. Il a finalement réaffirmé que les Hautes Autorités sénégalaises examineront avec la plus grande attention les résultats issus de la présente Session.

3. Dans son allocution d'ouverture (*Annexe 3*), Son Excellence Monsieur Kebba TOURAY, Ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'Intégration Régionale et du Travail, au nom de Son Excellence Sheikh Professeur Alhagie Dr. Yahya A.J.J. JAMMEH, Président de la République de Gambie et Ministre des Pêches, de l'Hydraulique et chargé des relations avec l'Assemblée Nationale, Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP, a salué et remercié Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, le Gouvernement et le Peuple sénégalais pour l'accueil dont ils ont fait l'objet depuis leur arrivée en terre sénégalaise.

Il a souligné que les réalisations de la CSRP témoignent de l'engagement et de l'intérêt des Etats membres à créer une organisation forte et dynamique. Il a rappelé les défis auxquels les Etats côtiers ainsi que les difficultés et coûts associés à la protection des ressources halieutiques. Pour faire face à ces défis, une coopération entre les Etats côtiers de la sous-région mérite d'être renforcée et rendue plus dynamique.

Il a réitéré que les accords portant sur l'accès à la ressource font partie intégrante de l'environnement qui prend en compte les aspects de durabilité et d'équité de l'accès en cohérence avec les objectifs des politiques de pêche. A cet effet, il a mis en exergue la nécessité d'intégrer dans les législations nationales des Etats membres les dispositions pertinentes de la FAO sur les Mesures du Ressort de l'Etat du Port qui contribuent à la lutte contre la pêche illicite non déclarée et non réglementée.

Il a rappelé que la République de Gambie va poursuivre sa coopération avec les Etats membres de la CSRP et qu'Elle va continuer à participer aux activités de la Commission. Il réitère l'engagement de son pays à s'acquitter de sa contribution au budget de la CSRP et invite les autres Etats membres à faire de même. Il a remercié et félicité les Membres du Comité de Coordination et l'équipe du Secrétariat Permanent de la CSRP pour l'organisation de cette Session et la qualité des résultats obtenus.

Enfin, il a déclaré, au nom de Son Excellence Sheikh Professeur Alhagie Dr. Yahya A. J. J. JAMMEH, Président de la République de Gambie et Ministre des Pêches, de l'Hydraulique et chargé des relations avec l'Assemblée Nationale de la République de Gambie et Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP, ouverte la 13<sup>ème</sup> Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSRP.

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

4. Le Secrétaire Permanent de la CSRP a présenté le projet de l'ordre du jour (*Annexe 4*) qui a été adopté.

## PRESENTATION DES RECOMMANDATIONS DU COMITE DE COORIDNATION ET DISCUSSIONS

5. Le Président du Comité de Coordination et le Rapporteur ont présenté le Rapport des travaux de la 22<sup>ème</sup> Session Extraordinaire du Comité de Coordination qui figure en *Annexe Spéciale 1* au présent rapport.

6. Suite à cette présentation, la Conférence des Ministres a adopté les recommandations du Rapport du Comité de Coordination après les amendements ci-dessous sur le projet de *Convention relative à la Détermination des Conditions Minimales d'Accès et d'Exploitation des ressources halieutiques à l'intérieur des zones maritimes sous juridiction des Etats membres de la Commission Sous Régionales Pêches (CSRP)*:

- **Article 4, alinéa 2**, à rajouter : « *Le cas échéant, des mesures appropriées peuvent être mises en place en fonction du contexte spécifique de l'Etat concerné* » ;
- **Article 19, alinéa 2**, à reformuler ainsi : « *Une base de données et d'informations sous-régionale sur les activités de pêche est mise en place au niveau du Secrétariat Permanent de la CSRP. Le contenu de cette base de données et d'informations ainsi que les modalités de leur publication feront l'objet d'un protocole d'accord entre le Secrétariat Permanent de la CSRP et les autorités compétentes dans chaque Etat membre* » ;
- **Article 21, alinéa 2**, à reformuler comme suit : « *Les Etats membres instituent des registres de navires de pêche artisanale pour assurer le suivi des activités de pêche artisanale* » ;
- **Article 25, alinéa 3**, à rajouter le point 4 suivant : « *immobilisent et facilitent, à la demande d'un Etat membre, le retour de tout navire ayant commis une infraction dans la zone maritime sous sa juridiction* » ;
- **Article 31, alinéa 1**, point 4 à reformuler comme suit : « *du non embarquement d'observateurs* » ;
- **Article 31, alinéa 2**, à reformuler comme suit : « *En cas de répétition des infractions ci-dessus dans l'un des Etats membres, le retrait de la licence de pêche ou pénalités accrues, sans préjudice des sanctions prévues par la législation interne, sera prononcé* » ;
- **Article 38, alinéa 2**, à reformuler comme suit : « *Les obligations et engagements nés de l'application de la présente Convention cessent à l'expiration du délai de la date de notification écrite par le Président en exercice de la Conférence des Ministres à l'Etat membre requérant* » ;
- **Article 41, alinéa 2**, à reformuler comme suit : « *Fait à Dakar le 8 Juin 2012, en langues Anglaise et Française. Les versions en Arabe et en Portugais de la présente Convention seront disponibles au plus tard le 31 juillet 2012. les quatre versions Française, Anglaise, Portugaise et Arabe font foi* ».

Le texte de la *Convention relative à la Détermination des Conditions Minimales d'Accès et d'Exploitation des ressources halieutiques à l'intérieur des zones maritimes sous juridiction des Etats membres de la Commission Sous - Régionale Pêches (CSRP)* figure en Annexe Spéciale 2 au présent rapport.

## PRESENTATION DES RECOMMANDATIONS SUR LES PROJETS EN PERSPECTIVE PAR LE SECRETAIRE PERMANENT

7. Par ailleurs, la Conférence des Ministres prend note des projets et programmes en perspective au niveau de la CSRP et encourage le Secrétariat Permanent à poursuivre les efforts nécessaires à leur réalisation.

## CONCLUSIONS DU HUIS CLOS DE LA CONFERENCE DES MINISTRES

8. Son Excellence Monsieur Kebba TOURAY, représentant le Président en exercice de la Conférence des Ministres, a informé la Conférence des initiatives prises par Son Excellence Sheikh Professeur Alhagie Dr. Yahya A. J. J. JAMMEH, Président de la République de Gambie, Ministre des Pêches, de l'Hydraulique et chargé des relations avec l'Assemblée Nationale de la République de Gambie et Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP, sur les points suivants :
  - son intention de saisir ses Collègues, Présidents et Chefs d'Etat et de Gouvernement pour procéder à l'institution d'un Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement comme Organe politique d'orientation de la CSRP ;
  - sa volonté de contacter l'Union Africaine et les organisations d'intégration régionales (CEDEAO, UEMOA) pour que celles-ci prennent en considération la CSRP comme agent d'exécution technique pour des questions se rapportant à la pêche.
9. La Conférence des Ministres demande aux Etats membres de s'acquitter des arriérés de leurs contributions financières au budget de la CSRP, avant la tenue de la prochaine Session Ordinaire de la Conférence des Ministres prévue en novembre 2012 à Conakry en République de Guinée.
10. Concernant la nomination au poste du Secrétaire Permanent, la Conférence des Ministres a instruit le Secrétaire Permanent de respecter les dispositions de l'Article 9 du Règlement intérieur de la CSRP.
11. La Conférence des Ministres demande au Président en exercice de convoquer le premier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement à l'occasion de la célébration du 28<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la CSRP, prévue le 29 mars 2013 à Dakar.
12. Dans le souci d'élargir les champs d'intervention de la CSRP et en vue d'une meilleure intégration régionale en matière de gestion durable des ressources halieutiques, la Conférence des Ministres encourage l'adhésion d'autres Etats à la CSRP.
13. La Conférence des Ministres recommande la prise en compte de la langue Portugaise comme langue de travail lors des prochaines Sessions.

## CALENDRIER DES PROCHAINES SESSIONS DE LA CONFERENCE DES MINISTRES

14. Dans le souci d'une meilleure planification des prochaines Sessions de la CSRP, la Conférence des Ministres décide:

- la tenue de la 19<sup>ème</sup> Session ordinaire de la CSRP dans la deuxième quinzaine du mois de novembre 2012 à Conakry, République de Guinée. Les dates seront proposées par la République de Guinée, en concertation avec le Secrétariat Permanent ;
- l'organisation d'une Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres sera convoquée à l'occasion du 28<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la CSRP, à Dakar en mars 2013.

## ADOPTION DU RAPPORT DE LA 13<sup>ème</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES MINISTRES

15. Le rapport de la 13<sup>ème</sup> Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSRP a été adopté à l'unanimité.

## DECLARATION DES PARTENAIRES TECHNIQUE ET FINANCIER

16. L'UICN, représentée par Monsieur Racine Kane, Chef de Mission au Sénégal, au nom de Madame Julia Marton LEFEVRE, Directrice Générale de l'UICN et Dr. Ahmed SENHOURY, Directeur de l'Unité de Coordination du PRCM, a remercié les Ministres pour l'adoption de la Convention sur les conditions minimales d'accès aux ressources halieutiques.

Il a souligné que cette Convention constitue un résultat phare du partenariat qui existe entre la CSRP et le PRCM. Monsieur KANE a informé les Ministres que ce résultat sera présenté au Congrès Mondial sur la nature prévu à Jeju en Corée du Sud du 6 au 15 Septembre 2012.

17. La Banque Mondiale, représentée par Monsieur Ioniarilala RADONIRINA, Spécialiste des pêches, au nom de Madame Songwe VERA, Directrice des Opérations et Directrice du Bureau de la Banque Mondiale au Sénégal, a remercié la CSRP pour l'invitation. Il estime que le défi reste la mise en œuvre de la Convention qui selon lui peut être relevé. Il a également indiqué que la Banque Mondiale est satisfaite de sa collaboration avec la CSRP.

## CLOTURE DE LA SESSION

18. Au nom de ses collègues, Son Excellence Madame Ferehmusu KONTEH-VERSINI, Vice-Ministre des Pêches et des Ressources Marines de la Sierra Leone, a présenté la Motion de Remerciements de la Conférence des Ministres de la CSRP au Gouvernement et au Peuple de la République du Sénégal pour les marques d'attention et l'hospitalité généreuse dont ils ont été l'objet.

19. La cérémonie de clôture de la Session a été présidée par Son Excellence Monsieur Kebba TOURAY, Ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'Intégration Régionale et du Travail, au nom de son Excellence Sheikh Professeur Alhagie Dr. Yahya A. J. J. JAMMEH, Président de la République de Gambie et Ministre des Pêches, de l'Hydraulique et chargé des relations avec l'Assemblée Nationale de la République de Gambie et Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP. Il s'est déclaré satisfait des résultats issus de la 13<sup>ème</sup> Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres et s'est engagé à assurer le suivi et la mise en œuvre des décisions qui en ont résulté.
20. Le Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP a remercié ses Collègues pour le travail accompli ainsi que les Partenaires pour leur appui constant. Il a particulièrement remercié le PRCM et l'UICN pour leurs appuis technique et financier durant les phases de révision et de finalisation de la Convention nouvellement adoptée. Il a également remercié le Comité de Coordination et le Secrétariat Permanent de la CSRP pour la qualité du travail et l'excellente organisation de cette Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres.

**Fait à Dakar, le 9 Juin 2012**

**La Conférence des Ministres de la CSRP**

## **ANNEXES AU PRESENT RAPPORT**

- Annexe 1 : Liste des participants
- Annexes 2 : Discours de Son Excellence, Monsieur Pape Diouf, Ministre de Pêche et des Affaires Maritimes de la République du Sénégal, à l'occasion de la 13<sup>ème</sup> Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSRP
- Annexe 3 : Statement by The Honorable Minister of Fisheries, Water Resources and National Assembly Matters of the Republic of The Gambia at the Special Session of the Conference of Ministers of the Sub-Regional Fisheries Commission 8th-9th June 2012, Dakar, Senegal
- Annexe 4 : Ordre du jour et programme de travail
- Annexe spéciale 1 : Rapport de la 22<sup>ème</sup> Session Extraordinaire du Comité de Coordination
- Annexe Spéciale 2 : Convention relative à la Détermination des Conditions Minimales d'Accès et d'Exploitation des ressources halieutiques à l'intérieur des zones maritimes des Etats membres de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP)
- Annexe 5 : Motion de Remerciements à la République du Sénégal



## Annexe 1

### Liste des participants

#### 1. ETATS MEMBRES DE LA CSRP

##### CAP-VERT

**M. Juvino MENDES VIEIRA**

Directeur Général des Pêches  
CP 206 - PRAIA  
TEL. +238 2613758 Fax : 261 37 58  
Port : +238 995 66 37 / 919 66 37  
Email : [juvino.vieira@dgpescas.gov.cv](mailto:juvino.vieira@dgpescas.gov.cv)

**Mme Iolanda BRITES**

Conseillère auprès du Secrétaire d'Etat des  
Ressources Marines  
B.P. : 206 – Fazenda n° 12A 2°DT - Praia  
TEL. : +238 261 37 58 Port: +238 9925136  
Fax + 238 261 37 58  
Email: [iolanda.brites@dgpescas.gov.cv](mailto:iolanda.brites@dgpescas.gov.cv)

**Mme Mécildes TAVARES**

Technicienne Supérieure à la Direction Générale  
des Pêches (DGP)  
Point Focal CMA  
B.P. 206 – Praia – TEL.. +238 2613758  
Port : +238 9918202 - Fax. +238 2613758  
Email : [mecildes.tavares@dgpescas.gov.cv](mailto:mecildes.tavares@dgpescas.gov.cv)

##### GAMBIE

**Honourable Kebba TOURAY,**

Minister of Trade, Industry, Employment and  
Regional Integration of The Gambia  
Independence Drive, Banjul, The Gambia  
TEL: + 220 4228868

**M. Amadou SAINE**

Permanent Secretary  
Ministry of Fisheries,  
Matters Number 7 Marina Parade – Banjul  
TEL.: + 220 422 76 27; Fax : +220 422 50 09  
Port: 220 99 222 444 /9963244  
Email: [ab\\_saine@yahoo.com](mailto:ab_saine@yahoo.com)

**M. NFamara DAMPHA**

Director of Fisheries  
6, Marina Parade, Banjul  
TEL. : +220 4223373 / 4201515  
Port: +220 9924834  
Email: [gamfish@gamTEL.gm](mailto:gamfish@gamTEL.gm)  
[d.nfamara@yahoo.com](mailto:d.nfamara@yahoo.com)

**M. Buba BOJANG**

Maritime Lawyer /Registrar  
No.4 Clarkson Street Banjul  
Port: 220 9138878 / 7634802  
E.mail: [bojangbaa@hotmail.com](mailto:bojangbaa@hotmail.com)

##### GUINEE

**S.E. El Hadj Abdourahmane KABA**

Secrétaire Général au Ministère de la Pêche et de  
l'Aquaculture de la République de Guinée –  
Conakry  
Email : [akaba@yahoo.fr](mailto:akaba@yahoo.fr)

**M.Hassimiou TALL**

Directeur National des Pêches  
Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture  
BP 307  
TEL.: +224 62095893 Fax : 30413660  
Port : +224 67969855  
Email: [tallhassimiou@yahoo.fr](mailto:tallhassimiou@yahoo.fr)

**M. Moussa Kabassan KEITA**

Directeur Général du Centre National de  
Surveillance et Protection des Pêches (CNSP)  
BP: 307 Conakry  
Port : +224 68364950 /+224 64214470  
Fax: +224 67 26 26 93  
Email: [kkm466@yahoo.fr](mailto:kkm466@yahoo.fr)

**M. Youssouf Hawa CAMARA**

Directeur Général Adjoint du Centre National  
des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB)  
814, rue MA 500 Boussoura  
Corniche Sud Matam  
BP: 3738 Conakry  
TEL. : +22464584881 /60215070  
Email : [youssoufh@yahoo.fr](mailto:youssoufh@yahoo.fr)

**M. Mamadou DRAME**

Chargé du suivi des licences de pêche  
CNSP / MPA  
TEL.: +224 64262994  
Port. : +224 60294604

**GUINEE BISSAU****Son Excellence M. Oscar BALDE**

Secrétaire d'Etat à la Pêche de la République  
de Guinée Bissau - BISSAU  
TEL. : +245 320 69 50  
CEL. +245 540 11 11

**Mme Helena CABRAL COURTINHO**

Conseillère en Communication et Image  
du Secrétaire d'Etat à la Pêche de la République  
de Guinée Bissau – BISSAU  
TEL. : +245 320 69 50  
Port : +245 667 15 98 / 532 81 12  
Email : [hmccoutinho@hotmail.com](mailto:hmccoutinho@hotmail.com)

**M. Adilson Dywyna DJABULA**

Conseiller Juridique du Secrétaire d'Etat  
à la Pêche et des Ressources Maritimes  
Av. Amilcar Cabral CP : 102 /Bissau  
TEL. : +245 320 69 50  
Port. : +245 697 21 67 / 530 69 91  
Email : [dywynadjabula@gmail.com](mailto:dywynadjabula@gmail.com)  
[gutojabula@yahoo.com.br](mailto:gutojabula@yahoo.com.br)

**M. Henrique Antonio SILVA**

Directeur Général Recherche  
Centro de Investigaçao Pesqueira  
Aplicada (CIPA)  
TEL. : + 245 590 67 74  
Email: [hsilva90@hotmail.com](mailto:hsilva90@hotmail.com)

**MAURITANIE****Mme Azza MINT JIDDOU**

Directrice de l'Aménagement des Ressources  
Halieutiques et de l'Océanographie –  
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime  
BP: 137 – Nouakchott  
Port : +222 45 29 13 39 /  
Fax +222 45 25 31 46  
Email : [azzajiddou@yahoo.fr](mailto:azzajiddou@yahoo.fr)

**M. Mohamed El Hafed OULD EJIWEN**

Directeur de la Pêche Industrielle  
Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime  
B.P 137 - Nouakchott  
TEL. : 00 222 4 5258852  
Port : +222 6301989  
Email: [hafedhejiwen@yahoo.fr](mailto:hafedhejiwen@yahoo.fr)

**M. Mohamedine Fall OULD ABDI**

Conseiller Technique du Ministre des Pêches et  
de l'Economie Maritime de la République  
Islamique de Mauritanie - Nouakchott  
Tèl : +222 45 25 46 07  
Fax : +222 45 25 31 06

**Colonel AHMED OULD AMEINE**

Délégation à la Surveillance des Pêches  
et au Contrôle en Mer (DSPCM)  
Nouakchott –  
Port : +222 22 19 11 33  
TEL. : 00 222 5745701  
Fax: +222 5746312  
Email : [ahmedameine@gmail.com](mailto:ahmedameine@gmail.com)

**M. Mohamed M'Bareck OULD SOUEILIM,**

Directeur Institut Mauritanien des Recherches  
Océanographiques et des Pêches (IM.OP)  
BP : 22 Nouadibou, Mauritanie  
TEL. : +222 4 574 5124 / 9035 /242 10 68  
Fax : +222 45745081 / 45745379  
E-mail : [mbarecks@yahoo.fr](mailto:mbarecks@yahoo.fr)

**SENEGAL****Son Excellence M. Pape DIOUF**

Ministre des Pêches et des Affaires  
Maritimes de la République du Sénégal  
TEL. +221 33 849 50 73

**M. Moustapha THIAM**

Directeur des Pêches Maritimes –  
Ministère des Pêches et des Affaires Maritimes  
1, Rue Joris - B.P 289 - Dakar  
TEL. +221 33 823 01 37-  
Port : +221 – 77 978 70 16  
Fax: +221 33 821 47 58  
E-mail : [mutafathiam@yahoo.fr](mailto:mutafathiam@yahoo.fr)

**M. Mattar SAMBOU**

Directeur de la Protection et de la  
Surveillance des Pêches  
1, Rue Joris - B.P 289 - Dakar  
TEL. +221 33 860 28 80 - Fax +221 33 860 13 19  
Port : +221 77 641 28 24  
E-mail : [agambile@yahoo.fr](mailto:agambile@yahoo.fr)

**Dr. Hamet Diaw DIADHIOU**

Chef du Centre de Recherche Océanographique  
de Dakar/Thiaroye (CRODT)  
Pôle de recherche scientifique de Hann  
Port. : +221 33 832 82 62  
Cél : + 221 77 647 33 98  
E-mail : [hamet\\_diadhiou@yahoo.fr](mailto:hamet_diadhiou@yahoo.fr)

**Mme Marième DIAGNE TALL**

Point focal CMA  
Conseillère juridique au Ministère des  
Pêches et des Affaires Maritimes  
Building Administratif 4<sup>ème</sup> étage  
TEL.: +221 33 849 50 79 - Fax: 33 823 87 20  
Port: 77 270 08 86  
Email : [masodiagne@yahoo.fr](mailto:masodiagne@yahoo.fr)

**SIERRA LEONE****Hon. Mrs. Ferehmusu KONTEH -VERSINI**

Deputy Minister of Fisheries and Marine Resources  
7<sup>th</sup> Floor, Youyi Building , Brookfields, Freetown  
Sierra Leone  
Tel: + 232 78-803020

**Mr. Victor KARGBO**

Head, Fisheries Protection  
Ministry of Fisheries and Marine Resources  
7<sup>th</sup> Floor, Youy Building – Freetown  
Port : +232 76 576 417  
E-mail : [kargbovictorh@yahoo.co.uk](mailto:kargbovictorh@yahoo.co.uk)

**2. AMBASSADES****Mr. Massar CISSOKO**

**représentant Son Excellence M. l'Ambassadeur**  
de la République Islamique de Mauritanie au  
Sénégal,  
Boulevard General Degaule Colobane – Dakar  
TEL. : +221 33 823 53 44/33 823 53 49

**Son Excellence Mme Khadijatu BASSIR**

Ambassadrice de la République de Sierra Léone au  
Sénégal, Immeuble Fahd, Boulevard Djily Mbaye  
TEL : +221 33 842 45 85

**Mr. Hamid MECHINO, représentant Son**  
**Excellence M. l'Ambassadeur** du Royaume  
du Maroc au Sénégal,  
Avenue Cheikh Anta Diop  
TEL. : +221 33 824 69 27

**3. PARTENAIRES & INVITES****M. Racine KANE**

Chef de Mission de l'UICN au Sénégal  
BP : 3215 - Dakar (Sénégal)  
TEL.. : +221 33 869 02 80  
Fax : + 221 33 824 92 46,  
Port. : + 221 77 569 07 62  
E. mail : [racine.kane@iucn.org](mailto:racine.kane@iucn.org)

**M. Alioune BADARA SY**

Coordinateur Régional de ACP FISH II  
en Afrique de l'Ouest,  
Sacré Cœur 3, VDN, No 9346 Bis,  
Dakar, Senegal  
Tel : +221 33 867 6865  
Email: [abrasy@yahoo.fr](mailto:abrasy@yahoo.fr)

**M. Denis CASTAING**

Directeur de l'Agence Française de Développement  
15, avenue Nelson Mandela  
BP 475 Dakar  
Senegal  
TEL : +221 338 491 999  
FAX : + 221 338 234 010  
Email : [afddkr@sn.groupe-afd.org](mailto:afddkr@sn.groupe-afd.org)

**M.Radonirina IONIARILALA**

Banque Mondiale à Dakar,  
Angle Léon Contran Damas  
Dakar-Fann, Senegal  
Tel.: +221 33 859 4100

**M. Abdelwahab O/ TALEB**

Banque Islamique de Développement (BID)  
18 Boulevard de la République,  
Dakar, Senegal  
TEL : + 221 33 889 1144

**M. Aboubacar SIDIBE**

CCLME – FAO  
5<sup>ème</sup> Etage de l'Immeuble Kazem,  
41 avenue Georges Pompidou,  
3300 Dakar, Senegal  
TEL.: +33 889 16 66

**Mme Mariama DIA**

Chargée de Programme à Wetlands International. Rue 3, villa 39, zone B.  
Dakar, Sénégal  
TEL. : 221 33 869 16 81  
Email : [wetlands@orange.sn](mailto:wetlands@orange.sn)

**Dr. Pape Samba DIOUF**

Coordonnateur Régional de WWF  
Sacre Cœur 3, No 9639, Dakar, Senegal  
TEL. : +221 33 86 937 00  
Email : [psdiouf@wwfsenegal.org](mailto:psdiouf@wwfsenegal.org)

**M. Raoul MONSAMBULA**

Chargé de Projets à Green Peace  
2, avenue Hassan II, 6eme etage  
Dakar, Senegal  
TEL: + 221 33 84 94 141  
Port: + 221 77 33 28 994

**M. André BIHIBINDI**

Consultant  
BP : 5235 Fann - Dakar  
Port : +221 77 450 92 63  
Email : [andrebiha@gmail.com](mailto:andrebiha@gmail.com)

**4. SECRETARIAT PERMANENT****Commission Sous-Régionale des Pêches**

**(CSRP)** Villa n°4430 Karack, Rue KA-38  
BP 25485 Dakar – Fann /SENEGAL  
TEL.: +221 33864 04 75  
Fax: +221 33864 04 77  
Email: [spcsrp@gmail.com](mailto:spcsrp@gmail.com)

**M. KANE Ciré Amadou**

Secrétaire Permanent  
Port. + 221 637 26 83  
Email: [spcsrp@gmail.com](mailto:spcsrp@gmail.com)

**Mme Dienaba BEYE TRAORE**

Chef du Département Harmonisation  
Politiques, et Législation  
Port. +221 774137123  
Email : [dienaba\\_beye@yahoo.fr](mailto:dienaba_beye@yahoo.fr)

**M. Hamady DIOP**

Chef du Département Recherche & Systèmes  
d'Information à la CSRP  
Port : +221 77 722 37 23  
Email : [hamady.diop@gmail.com](mailto:hamady.diop@gmail.com)

**M. Mika DIOP**

Coordonnateur Projet PSRA-Requins à la CSRP  
Port : +221 77 644 82 18  
Email : [mika.diop@gmail.com](mailto:mika.diop@gmail.com)  
[coordpsra@gmail.com](mailto:coordpsra@gmail.com)

**M. DembaYeum KANE**

Coordonnateur du Projet Régional  
des Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO)  
TEL. : +221 338258863  
Port. : +221 644 82 28  
Email : [kdemba@gmail.com](mailto:kdemba@gmail.com)

**M. Philippe TOUS**

Coordonnateur Projet Cogestion et AMP  
Port: +221 77 507 62 15  
Email: [philippe.tous@gmail.com](mailto:philippe.tous@gmail.com)

**M. Asberr MENDY**

Coordonnateur Projet Petits Pélagiques  
Port: +221 77 715 96 06  
Email: [asberr.mendy@spscrp.org](mailto:asberr.mendy@spscrp.org)

**M. Michael VAKILY**

Coordonnateur Projet Gopa-GIZ  
Port : +221 77 639 11 52  
Email : [michael.vakily@spscrp.org](mailto:michael.vakily@spscrp.org)

**M. Makane DIOUF NDIAYE**

Expert SCS  
Port : +221 77 648 20 82  
Email : [makandn@yahoo.fr](mailto:makandn@yahoo.fr)

**Mme Yacine DIOP**

Chargée des Ressources humaines  
Port. +221 77 647 72 13  
Email : [yacinediop60@yahoo.fr](mailto:yacinediop60@yahoo.fr)  
[yacine.cellediop@gmail.com](mailto:yacine.cellediop@gmail.com)

**M.. NDiaga Makhtar Laye DIA**

Chef Service Financier & Comptable  
Port : +221 77 561 19 58  
Email: [ndiagamakhtar.dia@spscrp.org](mailto:ndiagamakhtar.dia@spscrp.org)

**M. Cheikh Tidiane DIA**

Comptable  
Port : +221 77560 18 08  
Email: [diacheikhtidiane25@gmail.com](mailto:diacheikhtidiane25@gmail.com)

**Mme Toussainte BOISSY**

Secrétaire de Direction

Port +221 77 647 05 97

Email : [boissytoussainte@hotmail.fr](mailto:boissytoussainte@hotmail.fr)

**M. DIAKHATE Abdoul Khadir**

Stagiaire

Port : +221 77613 09 34

Email: [kaderabdou82@yahoo.fr](mailto:kaderabdou82@yahoo.fr)

**5. INTERPRETES**

**Mme Fatimata TALL DIEYE**

Interprète Free Lance

192, Avenue Lamine Gueye Dakar

TEL.. 221 338220713

Cell : 221 776393192

Fax : 221 338224874

Email : [fatimatall@aol.com](mailto:fatimatall@aol.com) et  
[diamitall2002@yahoo.fr](mailto:diamitall2002@yahoo.fr)

**M. Ibrahima THIAM**

Interprète

192, Avenue Lamine Gueye Dakar

TEL. : 221 338220713

## **Annexe 2**

### **Discours de Son Excellence, Monsieur Pape Diouf, Ministre de Pêche et des Affaires Maritimes de la République du Sénégal, à l'occasion de la 13<sup>ème</sup> Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSRP**

**Monsieur le Président en exercice de la CSRP ;  
Messieurs les Ministres ;  
Monsieur le Secrétaire Permanent de la CSRP ;  
Chers invités ;**

Permettez moi, tout d'abord, de souhaiter la bienvenue à toutes les délégations ici présentes en cette terre sénégalaise qui reste la vôtre.

Inutile de vous le rappeler, c'est un immense plaisir pour le Sénégal d'accueillir cette importante rencontre de notre organisation commune.

Ainsi, au nom du Chef de l'Etat, du Premier ministre, du Gouvernement et de l'ensemble du peuple sénégalais, je tiens à vous remercier de cet intérêt porté sur l'harmonisation de nos politiques et de nos stratégies dans ce secteur vital qu'est la pêche.

**Mesdames et Messieurs,**

Je n'ai pas besoin de m'étendre outre mesure sur l'importance du secteur de la pêche en général et de la pêche maritime en particulier pour nos pays.

En effet, en tant qu'espace bénéficiant de conditions climatiques et écologiques exceptionnelles, les Zones Economiques Exclusives sous juridiction des Etats membres de la CSRP sont réputées être parmi les plus poissonneuses du monde avec des captures estimées à 1,5 millions de tonnes par an.

C'est conscients de la nécessité de conserver cet avantage, eu égard, notamment à l'avènement de la crise du secteur de la pêche durant les années 1990, que les Etats de la Sous Région ouest-africaine ont adopté le 14 Juillet 1993 à Praia au Cap-Vert un instrument juridique sous-régional de régulation des conditions d'accès dans les eaux sous leur juridiction nationale dénommé «Convention relative à la détermination des conditions d'accès et d'exploitation des ressources au large des côtes des Etats membres de la CSRP».

Cet instrument de régulation, communément dénommé Convention CMA, s'est vite révélé dépassé compte tenu de l'évolution rapide du secteur de la pêche. Malgré l'adoption et la mise en œuvre d'importants instruments, force est de constater que des fléaux comme la Pêche illicite, non réglementée et non déclarée, appelée Pêche INN, sont venus s'ajouter à la surexploitation des ressources par les navires nationaux et étrangers.

C'est dire en d'autres termes, que cette rencontre dont l'objectif est de définir au sein de notre espace, les règles consensuelles d'accès aux pêcheries de la sous région, vient à son heure.

Je ne saurais terminer sans remercier les Partenaires Techniques et Financiers de la CSRP pour leur appui constant aux Etats membres de notre Organisation.

Je puis, finalement, vous assurer que les Hautes Autorités sénégalaises examineront avec la plus grande attention les résultats qui sortiront des présents travaux.

**Merci de votre aimable attention.**

### **Annexe 3**

#### **Statement by The Honorable Minister of Fisheries, Water Resources and National Assembly Matters of the Republic of The Gambia at the Special Session of the Conference of Ministers of the Sub-Regional Fisheries Commission 8<sup>th</sup>-9<sup>th</sup> June 2012, Dakar, Senegal**

**Mr. Chairman,  
Honorable Ministers  
Members of the Diplomatic Corps;  
Development Partners  
Permanent Secretary Sub-regional Fisheries Commission  
Delegates  
Distinguished Guests,  
Ladies and Gentlemen**

It is with a great pleasure that I take this opportunity to make a statement on this Extra -Ordinary Session of the Conference of Ministers of the Sub-regional Fisheries Commission (SRFC). I wish to convey the fraternal greetings of the government and people of the Gambia to the government and people of the Republic of Senegal for the warm welcome accorded to us.

Before going any further, I wish to convey fraternal greetings from His Excellency Sheikh Professor Alhagie Dr. Yahya A. J. J. JAMMEH, President of the Republic of the Gambia who is also the Minister of Fisheries and he has delegated me to represent him in this important meeting. I also bring you greetings from the government and people of the Gambia. May I also express my profound gratitude to the Government of the Republic of Senegal for the warm welcome and the gracious hospitality accorded to all delegations.

**Mr. Chairman**

We are all aware of the important role the fisheries sector play in providing cheap animal protein, employment and foreign exchange earnings. The government of the Gambia recognizes the problem of depleting fishery stocks, degradation of coastal environment and loss of coastal habitats are trans-boundary in character.

**Mr. Chairman, Honorable Ministers, Distinguished guests,**

The achievements registered by the SUB-REGIONAL FISHERIES COMMISSION offer abundant testimony to its commitments and strong desire to create a strong and dynamic organization to serve the collective interests of its members. It also serve as a viable organ for sub-regional integration which is the only way forward to achieve success in conserving and preserving our precious fisheries

resources for now and posterity.

**Mr. Chairman,** as coastal states, we have been fully aware of the strong challenges to be faced in the struggle to ensure that the precious fisheries resources of the Sub-region are well conserved and protected. We are also aware of the enormous costs (financial human, material and physical) associated with monitoring, control and surveillance activities. To overcome these strong challenges require genuine cooperation among and between coastal countries in the sub-region and as well as the support of our development Partners.

**Mr. Chairman, Distinguished delegates,**

A major concern of the Government of the Gambia in the Fisheries sector is the conservation of our fisheries stocks. Recent statistics indicate that the fish stocks continue to decline, particularly the high value demersals. This is partly due to over fishing, and aggravated by illegal, unreported and unregulated fishing (IUU). The requirements to protect our precious fish resources are enormous and involve the introduction and application of legal instruments and the putting in place an up-to-date mechanism for control, monitoring and surveillance from THE AIR, LAND and THE SEA.

**Mr. Chairman,**

The Gambia shares the view that Fisheries Access Agreements are more or less Trade agreements in which issues such as sustainability and equity are not inherent requirements. We hold the view that in so far as Fisheries Access Agreements form a part of a wider policy environment that may include sustainable and equitable issues, they must be consistent with other policy goals.

However it must be strongly emphasized that short term monetary rewards however tempting can undermine our overall policy goals of protecting and conserving this vital resource for sustainable development, food security and poverty alleviation. Therefore, in our view, the desired fisheries agreement is one in which the priority concerns of coastal countries are fully reflected and well respected

**Mr. Chairman,**

Since the adoption of the Convention of 14 July 1993 significant changes both technical and legal have place in particular with regards to the determination of conditions defining responsible fishing, the taking into account the ecosystem-based approach to fisheries for a sustainable management of



resources, and the fight against illegal, unreported and unregulated fishing, in accordance with international law. However, there is a need to incorporate in our national legislations relevant provisions of the FAO Agreement on Port State Measures and Flag State Measures to Prevent, Deter and Eliminate Illegal, Unreported and Unregulated Fishing, approved by the FAO Conference in Rome in November 2009.

We must ensure that our policies and legislations are more effectively harmonized with a view to better exploit our fisheries resources for the benefit of current and future generations.

**Mr. Chairman,**

I wish to reiterate the commitment of the Government of The Gambia to the noble ideals of the Sub Regional Fisheries Commission and to renew our belief and conviction that the Sub Regional Fisheries Commission can be an effective and viable organ for sub regional cooperation and integration. The Gambia will continue to work for closer collaboration and cooperation among and between the member countries and will continue to participate fully in all the undertakings of the Sub-Regional Fisheries Commission. As host to the European Union funded project Strengthening of sub-regional Cooperation for Monitoring Control and (MCS) the Government of The Gambia will continue to support the project in all respects.

Before I conclude, let make reference to the issue of arrears owed by member countries including my own and to urge all member states to make genuine efforts towards payment of arrears. For the Gambia, I wish make firm commitment that my Government will as a matter of urgency work towards clearing its arrears with the organization.

I now have the singular honor to declare the 13<sup>th</sup> Extraordinary session of the Conference of Ministers of the Sub-regional Fisheries Commission open.

**I THANK YOU ALL FOR YOUR KIND ATTENTION.**

**Annexe 4**  
**Ordre du jour et programme de travail**

**Jeudi 07 juin 2012**

Arrivée des Ministres (hébergement à hôtel)

**Vendredi 08 juin 2012**

09h30-10h00

Cérémonie officielle d'ouverture :

- ✓ Allocution de bienvenue prononcée par Son Excellence Pape DIOUF, Ministre des Pêches et des Affaires Maritimes du Sénégal ;
- ✓ Allocution d'ouverture par Son Excellence Monsieur Kebba TOURRAY, Ministre du Commerce, de l'Intégration Régionale et du travail, représentant Son Excellence Sheikh Professeur Alhagie Dr. Yahya A. J. J. JAMMEH, Président de la République de Gambie et Ministre des Pêches, de l'Hydraulique et des affaires liées à l'Assemblée Nationale de la République de Gambie et Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP

10h00-10h30

**Pause-café**

10h30-12h30

Présentation du document de la CMA et validation

12h30-14h30

Pause déjeuner

14h30-16h00

Discussions et synthèse sur les recommandations et principales activités en perspective présentées par le Secrétariat permanent

**16h00-16h30**

**Pause-café**

16h30-17h00

Examen et adoption du rapport du Comité de Coordination

17h00-17h30

Autres questions

17h30-18h00

Suspension des travaux

20h30

Dîner officiel

**Samedi 9 juin 2012**

09h00-11h00

Rédaction du Rapport de la Conférence des Ministres

11h00-12h30

Présentation et adoption du Rapport de la Conférence des Ministres

12h30-13h00

Cérémonie de signature suivie de la clôture de la session

- ✓ Mots de clôture
- ✓ Motion de remerciements au Gouvernement du Sénégal

13h00-14h30

Déjeuner libre et fin des travaux

14h30-18h00

Départ des délégations.

**Annexe spéciale 1**  
**Rapport de la 22ème Session Extraordinaire du Comité de Coordination**  
*(Voir rapport en document séparé)*

**Annexe Spéciale 2**  
**Convention relative à la Détermination des Conditions Minimales d'Accès et  
d'Exploitation des ressources halieutiques à l'intérieur des zones maritimes des  
Etats membres de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP)**  
*(Voir Convention en document séparé)*

**Annexe 5**  
**Motion de Remerciements à la République du Sénégal**

La Conférence des Ministres de la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSRP), réunie à Dakar, République du Sénégal, les 8 et 9 Juin 2012 en sa 13ème Session Extraordinaire;

Remercie Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, le Gouvernement et le Peuple sénégalais pour les marques d'attention et l'hospitalité généreuse dont ils ont été l'objet durant leur agréable séjour en terre sénégalaise;

Note avec satisfaction les excellentes conditions de travail mises à la disposition des délégations et qui ont permis d'assurer le succès de la 13ème Session Extraordinaire de la Conférence des Ministres de la CSRP.

Ces remerciements s'adressent particulièrement à Son Excellence Monsieur Kebba TOURAY, Ministre du Commerce, de l'industrie, de l'Intégration Régionale et du travail, au nom de son Excellence Sheikh Professeur Alhagie Dr. Yahya A. J. J. JAMMEH, Président de la République de la République de Gambie et Ministre des Pêches, de l'Hydraulique et des Affaires liées à l'Assemblée Nationale de la République de Gambie, Président en exercice de la Conférence des Ministres de la CSRP, qui a présidé avec beaucoup de maîtrise, d'efficacité et de compétence les travaux de la Session.

Fait à Dakar, le 9 Juin 2012  
La Conférence des  
Ministres